



NOUVEAU! GRATUIT POUR LES MEMBRES! **BIENVENUE AUX NON-MEMBRES DE KARATÉ QUÉBEC!**

STAGE EN ARBITRAGE

Date: Dimanche, le 26 octobre 2014

Formateur : M. François Persico
. Arbitre WKF – grade mondial

Lieu
Centre Gabrielle et Marcel Lapalme
5350, rue Lafond
Montréal, QC H1X 2X2

INSCRIPTION EN LIGNE

Cliquez sur le lien suivant pour compléter le formulaire : [**INSCRIPTION**](#)

| FRAIS D'INSCRIPTION ET PRÉ-REQUIS | | | |
|------------------------------------------|------------------|---------------|-----------------|
| | Séminaire | Examen | Les deux |
| Membre | Gratuit | Gratuit | Gratuit |
| Non-membre | 75.00\$ | 25.00\$ | 100.00\$ |

. **Âge minimum : Juge D (kumite/kata) ⇒ 16 ans + ceinture brune (NOUVEAU)**
 Juge C (kumite / kata) ⇒ 16 ans + ceinture noire
 Arbitre B et juge B ou plus (kumite / kata) ⇒ 18 ans + ceinture noire

. Toutes les personnes intéressées à devenir arbitre ou à effectuer une mise à jour de leur certification, de même que les instructeurs, peuvent participer au stage.

N.B. : Les arbitres passant un grade C (kata ou kumite), doivent lire les règlements d'arbitrage FMK (révision 8.0) avant la formation. Voir le lien suivant : [**Règlements WKF**](#)

Note : Un minimum de participants est nécessaire pour que la formation ait lieu.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE (approximatif)

Matinée

9h00 - 12h00 Révision du règlement écrit
(kata et kumite)

Après-midi

13h00 - 13h30 Examen écrit (kumite)
 13h30 - 14h00 Examen écrit (kata)
 14h00 - 17h00 Pratique en kumite (drapeaux et gestuel)
 Pratique de jugement de kata à partir de vidéos

Dîner : Les participants sont invités à apporter un lunch pour permettre la reprise du stage à 13 heures.

Informations générales

Pour les officiels actifs, il est recommandé de suivre, au minimum, un séminaire d'arbitrage par année. Notez qu'il est nécessaire de compléter un examen pour l'obtention d'un grade supérieur ou pour maintenir son grade actuel.

Consultez le site de KARATÉ QUÉBEC sous l'onglet « Politiques - Arbitrage » pour connaître les règles d'obtention d'un grade en arbitrage. Cliquez sur le lien suivant pour plus d'informations : [**Règles d'obtention d'un grade d'arbitrage**](#)

Vous devez confirmer votre inscription au plus tard mercredi, le 22 octobre 2014 en complétant le formulaire en ligne et en envoyant un chèque ou mandat-poste (non-membre seulement) à l'ordre de KARATÉ QUÉBEC au 4545 Pierre-De Coubertin, Montréal (QC) H1V 0B2.